

Cac Info

La newsletter

Le label « Français langue d'intégration » (Fli) obtenu par le Cac, une rentrée partagée et réussie, de nouveaux bénévoles, la création d'un groupe permettant d'atteindre le niveau B1, la poursuite des actions axées sur la santé et des activités dans le 18^{ème} arrondissement : tels ont été les points marquants de cette rentrée 2012.

Fli : plus qu'un label, une consécration et un atout

Attendue, la nouvelle n'en n'est pas moins réjouissante. Elle sonne pour le Cac comme une consécration, une reconnaissance des efforts accomplis depuis des lustres : en septembre le Centre a, en effet, obtenu le label « Français langue d'intégration » (Fli). Label d'autant plus important que l'avoir n'est pas, loin de là, une simple formalité. Il a fallu, pour cela, être audité par une structure extérieure qui a vérifié la pédagogie pratiquée, l'organisation administrative du centre, la présence de formateurs salariés, la conformité des locaux aux impératifs de sécurité etc... Et il a fallu que le résultat de cet audit soit examiné et avalisé par une commission ad hoc. Le Cac peut d'autant plus se réjouir d'avoir réussi ce saut d'obstacles qu'à l'heure actuelle il est la seule association du 13^{ème} à avoir le label.

Obtenu après un audit sévère, le label consacre les compétences du Centre

Rappelons que le Fli est une réforme visant à codifier l'enseignement de la langue pour les étrangers grâce à un référentiel unique, à s'assurer de la qualité des formations dispensées, de la conformité des attestations délivrées par les associations et les organismes de formation. Bref, il s'agit de mettre un terme à un certain maquis où se côtoient des formations de qualité, des enseignements disparates, des stages frappés au sceau d'un gentil amateurisme. Pour ne pas parler des officines dont l'âpreté au gain l'emporte sur les préoccupations pédagogiques.

Concrètement, ce label Fli signifie que le Centre sera autorisé à délivrer des

Suite page 2

Le Cac, c'est aussi...

L'antenne du Cac dans le 18^{ème} arrondissement a repris ses activités. Elle est désormais animée par un adulte relais, Ophélie Sinelle qui sera, par ailleurs, présente un jour par semaine au Cac. Ophélie est aidée par deux bénévoles, Marie-Anne Vallet et Marie France Lasgi. Cette antenne organise des cours pour trois groupes alpha et un groupe Fle débutants (soit 65 stagiaires en tout).

[Les cours du 18^{ème}](#)

C'est une œuvre de longue haleine commencée il y a plus d'un an au sein d'un groupe de travail : le Cac va achever au premier semestre 2013 une méthode pédagogique destinée au cours de français pour les salariés de la restauration. Très complète, basée sur des dialogues, des exercices, des suggestions pédagogiques, cette méthode sera éditée sous une forme qui reste à déterminer.

[Bon appétit !](#)

En raison des vacances et des ponts, il n'y aura pas de cours au Centre le 2 novembre, du 21 décembre au soir au 7 janvier au matin, du 8 mars au soir au 18 mars au matin, du 3 mai au soir au 13 mai au matin et le 20 mai.

Fli : plus qu'un label, une consécration

Suite de la une

attestations prouvant que les stagiaires ont atteint un certain niveau de français, et notamment le niveau B1 à l'oral qui sera désormais exigé pour obtenir la nationalité française. Dans quelles conditions ces attestations seront-elles délivrées ? Après quelles évaluations réalisées par qui ? Y-aura-t-il des financements spécifiques pour les organismes labélisés Fli ? Des niveaux de Fli autres que le B1 seront-ils exigibles pour obtenir certains documents, une carte de résident de dix ans par exemple ? Autant de questions qui, pour l'instant, restent sans réponses définitives, la réforme Fli n'en étant qu'à ses balbutiements.

Sans attendre que tous ces points soient éclaircis, le Cac a déjà décidé de lancer un nouveau groupe qui permettra aux stagiaires ayant le niveau A2 d'atteindre à la fin de l'année le niveau B1. Ce groupe B1 est animé par Catherine Coursaget et un nouveau bénévole Christophe Martinez.

Rentrée 2012 : Pas de couac au Cac

Grâce à la participation des salariés et de très nombreux bénévoles du Centre, la rentrée 2012 s'est déroulée sans accroc majeur. Et cela qu'il s'agisse de la « rentrée partagée » organisée avec quatre autres associations (1) pour inscrire les nouveaux stagiaires ou de la campagne de réinscription des anciens du Cac.

Lors de la « rentrée partagée », 380 candidats aux formations délivrées par les différentes associations ont passé des tests. A l'issue de cette opération, 343 postulants ont été orientés vers différentes structures : 140 vers le Cac qui se taille ainsi la part du lion, 103 vers les autres associations partenaires de la « rentrée partagée » et 113 vers d'autres organismes (essentiellement pour des raisons de lieu d'habitation ou d'horaires des cours). Enfin, une vingtaine de personnes n'est pas venue chercher les résultats du test.

Pour le Cac, le total des stagiaires (nouveaux inscrits et réinscrits confondus) atteint près de 400. Il se décompose de la manière suivante : 272 pour les groupes Asl et restauration, 69 pour les groupes d'alphabétisation (y compris un groupe de remise à niveau), 11 pour un groupe de pédagogie adaptée pour les personnes âgées, 14 pour un groupe destiné aux jeunes de 16 à 25 ans non lecteurs, non scripteurs, non locuteurs. Sans parler des cours en mini-groupes, ni d'un nouveau cours animé par Karine Thiery pour les salariés du chantier d'insertion de la Mie de Pain (voir page 3).

Ces chiffres qui confirment l'importance et le pouvoir d'attraction du Cac ne sont cependant pas définitifs, de nouvelles inscriptions de personnes sur liste d'attente ayant eu lieu fin octobre pour certains groupes dont les effectifs n'étaient pas au complet.

(1) Il s'agit de Femmes Initiatives, du Centre Daviel, de l'Afff et du Germae

Les nouveaux niveaux

Rappelons que le Cac utilise désormais les niveaux du Cadre européen commun de références (Cecr). Oubliés les niveaux Fle 2, Fle 3, Alpha 1+ etc... Place aux niveaux A1, A2.1 etc.... Pour vous aider à vous y retrouver, voici un tableau des équivalences.

Anciens niveaux	Niveau à l'oral	Niveau à l'écrit	Niveau Cecr
FLE 1	< A1.1	A1.1	F < A1.1
FLE 1+	A1.1	A1.2	F A1.1
FLE 2	A1	A1	F A1
FLE 3	A2.1	A2.1	F A2.1
FLE 4	A2	A2	F A2
X	B1	B1	F B1
ALPHA 1	Tous niveaux	< A1.1 & A1.1	α < A1.1
ALPHA 1+	Tous niveaux	A1.2	α A1.2
ALPHA 2	Tous niveaux	A1	α A1
RAN	A1	A2.1	α A2.1

Le Centre soigne ses formateurs

Le Cac est toujours aux petits soins pour ses formateurs, salariés ou bénévoles. Après la réunion de rentrée et les trois réunions pédagogiques organisées en septembre, un petit repas amical a réuni le 29 septembre une vingtaine de personnes.

Mais c'est, bien évidemment, l'amélioration de la pédagogie qui reste la préoccupation essentielle du Centre. Dans cette optique, le Cac va organiser début décembre une réunion consacrée à la « transversalité » dans la pédagogie. La transversalité c'est la méthode qui consiste à utiliser, dans une situation donnée, divers savoirs acquis précédemment. Exemple parmi mille autres : la Poste. Dans ce lieu public, il faut maîtriser les codes sociaux, savoir se présenter, formuler une demande, remplir un formulaire, utiliser un distributeur, compter etc...

Un partenariat entre le Cac et La Mie de Pain

Le Centre alpha Choisy vient de conclure un partenariat avec La Mie de Pain, association située rue Charles Fourier (Paris 13^{ème}). La Mie de Pain est un centre d'hébergement d'urgence dont la mission première est de loger et de nourrir des sans domicile mais aussi de leur procurer un accompagnement pour faciliter leur insertion dans la société. Elle dispose, à cet effet, d'un « chantier d'insertion » qui permet à une trentaine de personnes de travailler dans les secteurs du nettoyage et de l'hygiène dans le cadre d'un Cdd de six mois renouvelable trois fois. Les personnes qui en ont besoin peuvent bénéficier d'une remise à niveau de leur français assurée par le Cac. Un groupe de huit personnes suit ainsi une formation confiée à Karine Thiery. Ce partenariat se situe dans le droit fil de la politique du Centre qui a toujours considéré la connaissance - sinon la maîtrise parfaite - du français comme un indispensable viatique pour l'insertion dans la société.



Le Cac au forum

Le 8 septembre, dès le petit matin (photo), l'équipe du Cac a installé son stand au forum des associations du 13^{ème} boulevard Auguste Blanqui. Un forum qui a permis de rencontrer, outre les élus locaux, de nombreux habitants parmi lesquels, peut-être, de futurs bénévoles...

Et toujours de nouveaux bénévoles...

L'attractivité du Centre ne se vérifie pas seulement auprès des stagiaires. Elle se confirme également auprès des bénévoles. Chaque année le Centre a le plaisir d'accueillir de nouvelles bonnes volontés. C'est ainsi que nous ont récemment rejoints Cyrus Arvine (cours fle A2.1 du soir), Stéphanie Bollaert (cours Fle infra A1.1), Paule Bonal (cours alpha A1.1 de l'après midi), Monique Gaillot (cours Fle infra A1.1 du soir), Bernard Grillon (cours code la route), Christophe Martinez (cours Fle B1), Sabine Mohamedaly (qui assure l'accueil le vendredi après-midi), Maryse Simon (cours Fle infra A1.1 le soir) et Bernadette Thomas (cours de Fle A1.1 le soir).

Enfin, le bureau et le conseil du Cac sont heureux d'accueillir Claude Bourlier qui depuis mars 2012 siège comme invité dans ces instances. Il devrait, s'il est élu, remplacer à l'issue de la prochaine AG Claude Lebert, l'actuel trésorier, parfois surnommé le chancelier de l'Echiquier, qui ne souhaite pas se représenter. Les deux Claude font, lors des réunions des instances dirigeantes, un numéro de duettistes parfaitement au point dès lors qu'il s'agit d'entonner le refrain « les temps sont durs, mais on est dans les clous ». Sous-entendu : le budget ne dérape pas. Dans le même registre - celui des finances - rappelons le rôle joué par René Nocin, trésorier-adjoint.

Santé : actions tous azimuts



Aider les stagiaires à faire un bilan de santé demeure l'une des préoccupations du Centre

La sensibilisation des stagiaires aux questions de santé constitue, depuis plusieurs années déjà, l'une des priorités du Cac. Pour des raisons matérielles mais aussi parce qu'ils ignorent le fonctionnement du système de santé français, parce qu'ils se perdent dans le maquis de l'assurance-maladie, parce qu'ils n'ont souvent reçu qu'une éducation sanitaire rudimentaire, les migrants ont tendance à négliger leur capital santé. Cela a incité le Cac à multiplier les partenariats et les actions dans ce domaine. C'est ainsi que les salariés du Centre sont passés dans différents cours pour sensibiliser les stagiaires au dépistage du cancer du sein.

Le partenariat avec le centre de bilan de santé Ipc a également été renouvelé. Le bilan proposé par cet organisme sera présenté aux différents groupes à la fin novembre et en décembre. Les stagiaires pourront prendre rendez-vous pour passer leur bilan et remplir un questionnaire de santé avec l'aide des formateurs.

Comme l'an passé, un médecin du travail passera, par ailleurs, dans les cours des salariés de la restauration pour faire une intervention consacrée aux problèmes d'hygiène et de prévention des accidents du travail. Enfin des visites de la PMI et du centre de santé Edison seront organisées.

Les dates de ces actions seront précisées en novembre.



Gros plan sur le droit d'asile

Un quart des demandes est satisfait

De nombreux stagiaires du Centre sont des demandeurs d'asile – ce qui leur permet de séjourner en France jusqu'à l'examen de leur dossier mais ne présage nullement du résultat de leur requête. En 2011, seul un quart des demandeurs d'asile ont obtenu satisfaction.

En fait les demandeurs peuvent prétendre à plusieurs statuts.

- D'abord, celui de réfugié stricto sensu accordé à des personnes qui, en raison de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un certain groupe social ou de leurs opinions politiques, craignent « avec raison » d'être persécutées et se trouvent hors de leur pays. Ce statut peut aussi être accordé à toute personne en raison de son action en faveur de la liberté et à tous ceux qui ont été reconnus comme « réfugiés » par le Haut commissariat aux réfugiés de l'Onu (Hcr)..
- Ensuite, peut bénéficier de l'asile tout individu qui ne relève pas des cas précédents mais qui apporte la preuve qu'il est exposé personnellement à la peine de mort, à la torture ou que pèse « une menace grave, directe et individuelle contre sa vie ou sa personne en raison d'une violence généralisée résultant d'une situation de conflit armé interne ou international ». C'est ce que l'on appelle la « protection subsidiaire ».
- Enfin l'asile peut être accordé aux « apatrides », c'est à dire aux personnes n'ayant pas de nationalité et qu'aucun Etat ne considère comme l'un de ses ressortissants.

Cette définition relativement large appelle cependant plusieurs commentaires. D'abord l'asile n'est pas automatique : il est accordé après un examen sévère de chaque dossier. Certains dossiers sont exclus d'office : bien sûr, ceux des ressortissants de pays membres de l'Union européenne, mais aussi ceux des personnes qui font leur demande en France alors qu'elle sont entrées dans l'Union européenne par un autre Etat membre etc...Par ailleurs, les ressortissants de dix-huit pays réputés « sûrs » ont moins de chances d'obtenir l'asile. Parmi ces pays, signalons le Bangladesh, le Mali (uniquement pour les hommes) et le Sénégal. Enfin et surtout, les raisons économiques qui pousseraient quelqu'un à s'exiler ne permettent pas d'obtenir l'asile. On le voit : le principe est généreux ; son application, elle, est plus restrictive.

EN SAVOIR PLUS...

- ✚ **Des demandes en hausse.** Le nombre de dossiers de demande d'asile déposés à l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides) n'a cessé d'augmenter depuis 2007 : il est passé de 29 937 à 45 564. Le premier pays d'origine des demandes en 2011 était le Bangladesh.
- ✚ **De longs délais.** En 2011, 11% seulement des demandes avaient reçu un avis favorable de l'Ofpra. Toujours en 2011, l'instruction du dossier par l'Ofpra durait en moyenne 174 jours. Les déboutés peuvent faire appel des décisions de l'Ofpra devant la Cour nationale du droit d'asile (Cnda). 85% des déboutés utilisent cette procédure. Et, pour 17% des dossiers qui lui sont soumis, la Cnda accepte de revenir sur la décision de l'Ofpra. Ofpra et Cnda confondus, 25% des demandes sont satisfaites.
- ✚ **Une procédure complexe.** L'étranger qui souhaite obtenir le droit d'asile doit d'abord faire une demande auprès de la préfecture qui lui délivre normalement une autorisation de séjour d'un mois, délai durant lequel il doit déposer ou envoyer son dossier à l'Ofpra ce qui permet, sauf exceptions, d'avoir une autorisation de séjour de 3 mois, prolongeable tant que l'Ofpra et la Cnda n'ont pas rendu leur décision.